

**MAIRIE DE  
FRONTENAS**



**69620**

Tél. et Fax 04 74 71 71 14

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
PROPOSITION D'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES  
RENTREE SCOLAIRE 2014-2015**



Junin 2014

## SOMMAIRE

Introduction.....	p 3
I- Caractéristiques du Projet Educatif de Territoire.....	p 4
II-Proposition d'organisation des temps scolaires et périscolaires .....	p 5
1-Temps d'enseignement	
2-Temps et activités périscolaires dans le cadre de la réforme	
3-Autres temps périscolaires	
4-Temps extrascolaires	
III-Activités périscolaires.....	p 8
1-Objectifs et moyens	
2-Projets et intervenants	
IV-Pilotage du PEDT.....	p 13
1-Rôle et place des différents acteurs	
2-Modalités de pilotage	
3-Evaluation du projet	



## **Introduction**

En conformité et cohérence avec la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire, le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la commune de FRONTENAS s'organise autour de deux grands axes:

- L'allègement quotidien du temps d'enseignement
- La découverte et la pratique d'activités culturelles et sportives

Ce projet s'inscrit dans un souci d'équité envers les enfants et leur famille au travers de la gratuité des temps et activités périscolaires proposés dans ce cadre.

La proposition présentée tient également compte des moyens dont dispose la commune de Frontenas en termes financiers et matériels ; elle s'est également construite au regard des besoins repérés des enfants et en concertation avec l'équipe enseignante de l'école publique de Frontenas, les parents d'élèves et les différentes associations intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires. Elle a eu l'aval du Conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu à la date du 19 mai 2014.

## I-CARACTERISTIQUES DU PEDT

<b>Date de présentation du projet :</b>	<b>6 juin 2014</b>
<b>Commune porteuse du projet :</b>	<b>FRONTENAS</b>
<b>Noms et fonctions des correspondants :</b>	<b>DUPERRIER Thomas, maire</b> <b>BERNARD Patricia, 2<sup>ème</sup> adjointe</b>
<b>Adresse :</b>	<b>3 rue du Lavoir</b> <b>69620 FRONTENAS</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>04 74 71 71 14</b>
<b>Adresse électronique :</b>	<b><a href="mailto:mairie.frontenas@wanadoo.fr">mairie.frontenas@wanadoo.fr</a></b>
<b>Périmètre du PEDT :</b>	<b>FRONTENAS</b>
<b>Public concerné :</b>	<b>Elèves de l'école publique élémentaire</b>
<b>Nombre total d'enfants :</b>	<b>Prévision de 85 élèves</b>
- Niveau maternel :	Prévision de 27 élèves
- Niveau élémentaire :	Prévision de 58 élèves
<b>Mode d'inscription aux activités :</b>	<b>A l'année- Gratuité des activités</b>
<b>Modalité d'inscription des familles :</b>	<b>Bulletin d'inscription à la rentrée</b> (Mardi 2/09/2014)
<b>Périodes de la journée concernées :</b>	<b>Lundi, jeudi et vendredi de 16h à 16h30</b>
- Nombre d'enfants prévus :	70 (15 : maternelle/ 55 : élémentaire)
	<b>Mardi de 15h à 16h30</b>
- Nombre d'enfants prévus :	75 (15 : maternelle/ 55 : élémentaire)
<b>Activités périscolaires existantes :</b>	<b>Garderie et étude surveillée</b>
Nombre d'enfants concernés	45
<b>Activités extrascolaires existantes :</b>	<b>Halte-garderie</b>
Nombre d'enfants concernés :	3
	<b>Accueil de Loisirs sans hébergement</b>
Nombre d'enfants concernés :	15

## II-PROPOSITION D'ORGANISATION DES TEMPS PERISCOLAIRES

Actuellement, la Garderie Etude de Frontenas (GEF), association Loi 1901, gère sur la commune de FRONTENAS la garderie et l'étude surveillée proposées le matin avant les cours (garderie) et les après-midi après les cours (garderie et étude surveillée encadrée par un enseignant). L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « le Club des 8 » propose des activités extrascolaires le mercredi et les vacances scolaires.

La proposition, présentée ci-dessous, s'est construite en articulation avec les dispositifs existants mis en place par ces deux associations. Les temps périscolaires proposés dans le cadre de la réforme sont pris en charge par le personnel communal (ATSEM) ; les activités périscolaires sont animées par trois intervenants extérieurs et « le Club des 8 » qui occupe le statut de prestataire de service dans le cadre du PEDT (cinq intervenants sont titulaires du BAFA ou équivalence).

### Organisation temps scolaires et périscolaires-Rentrée scolaire 2014-2015

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 à 8h30	GEF	GEF	GEF	GEF	GEF
8h30 à 11h30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
11h30 à 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Club des 8 Départ du bus (Frontenas pour St Laurent d'Oingt) à 11h40	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 à 15h00	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
15h00 à 16h00	Enseignement	Activités Périscolaires		Enseignement	Enseignement
16h00 à 16h30	Temps périscolaire			Temps périscolaire	Temps périscolaire
16h30 à 18h30	GEF	GEF		GEF	GEF

### 1-Temps d'enseignement :

Le projet propose un allègement quotidien du temps scolaire, afin de répondre de manière adaptée aux rythmes et besoins des enfants en termes d'apprentissage scolaire.

La journée scolaire s'étale sur 5h30 le lundi, le jeudi et le vendredi et sur 3h le mercredi matin. 4h30 d'enseignement sont dispensés le mardi. La semaine comporte ainsi 24 heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées. La pause méridienne est d'une durée de deux heures.

### 2-Temps et activités périscolaires dans le cadre de la réforme :

La fin des cours est fixée le lundi, le jeudi et le vendredi à 16h. De 16h à 16h30 est proposé un temps récréatif permettant aux enfants de goûter et jouer librement. Ce temps périscolaire est géré par quatre personnels communaux. Il permet aux enfants, qui ne peuvent pas quitter l'école avant 16h30, de bénéficier d'un accueil dans l'établissement scolaire.

Il permet également aux enfants inscrits à la GEF de bénéficier d'un temps de pause avant d'être pris en charge dans le cadre de la garderie pour les élèves de la maternelle et dans celui de l'étude surveillée pour les élèves de l'élémentaire.

Les activités périscolaires sont concentrées sur le mardi pour une durée d'1 heure 30. Les élèves de maternelle, pris en charge tous les jours à 13h30 par le personnel communal pour un temps de repos, pourront ainsi prendre part à une activité, un groupe multi-activités étant prévu et permettant une arrivée échelonnée des enfants.

### 3-Autres temps périscolaires :

La GEF accueille les enfants tous les matins de la semaine de 7h30 à 8h30. Cette garderie est animée par la salariée de l'association et une employée communale mise à disposition par la municipalité.

A partir de 16h30, les élèves restant à l'école, sont pris en charge par la GEF. Ils sont répartis en deux groupes :

- Les enfants de la maternelle sont encadrés par la salariée de la GEF dans le cadre d'une garderie
- Les enfants de l'élémentaire bénéficient d'une heure d'étude surveillée de 16h30 à 17h30, sous la direction d'un enseignant. Les élèves toujours présents de 17h30 à 18h restent auprès de l'enseignant dans le cadre d'un temps de garderie.  
A 18h, les élèves encore présents, rejoignent le groupe de la garderie géré par la salariée de la GEF. Le temps de garderie s'achève pour tous les élèves à 18h30.

#### 4-Temps extrascolaires :

Le « Club des 8 » est un centre de loisirs géré par une association regroupant salariés et bénévoles et soutenu par huit communes des environs, dont FRONTENAS. Dans le cadre de la réforme, il continue de proposer un accueil des enfants à partir de 4 ans, le mercredi. Les enfants peuvent être accueillis dès 11h30 : un transport géré par le « Club des 8 » assure le trajet de Frontenas jusqu'au centre de loisirs.

Les enfants en-dessous de 4 ans peuvent être pris en charge par la halte-garderie « La Ribambelle » située au Bois d'Oingt, sous réserve de places disponibles.

### III-ACTIVITES PERISCOLAIRES

Des activités périscolaires sont proposées le mardi de 15h à 16h30. A travers elles, il s'agit de permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités sportives et culturelles, orientées vers un épanouissement physique et intellectuel.

Afin d'être en mesure de constituer des groupes stables permettant aux enfants de bénéficier d'une activité dans la continuité, une inscription à l'année est requise auprès des parents. Ces activités n'étant pas obligatoires, il leur est également demandé de s'engager moralement à respecter l'inscription initiale.

Dans le souci de permettre à tous les enfants de participer à des activités, quelle que soit la situation financière de leurs parents, ces dernières sont gratuites. La gratuité s'applique également aux temps périscolaire de 16h à 16h30 établis le lundi, le jeudi et le vendredi.

#### 1-Objectifs et moyens :

Plusieurs objectifs sous-tendent le choix et l'organisation du temps d'activité du mardi. Il s'agit en effet de :

- Permettre aux enfants d'acquérir de nouvelles connaissances au travers d'activités culturelles, sportives et artistiques.
- Encourager l'épanouissement personnel de chacun
- Favoriser l'apprentissage de la vie en société par le biais d'activités collectives
- Stimuler l'envie de découvrir, d'expérimenter et d'apprendre.

Pour ce faire, six activités différentes sont proposées. Les objectifs étant de permettre aux enfants de découvrir et/ou de pratiquer dans la durée une même activité, les élèves de l'élémentaire sont séparés en six groupes. Chaque groupe tourne sur les activités selon un cycle de cinq à six semaines par activité. Ces cycles sont répartis de la manière suivante :

- 1<sup>er</sup> cycle : du mardi 9/09/2014 au mardi 14/10/2014 inclus
- 2<sup>ème</sup> cycle : du mardi 4/11/2014 au mardi 16/12/2014 inclus
- 3<sup>ème</sup> cycle : du mardi 6/01/2015 au mardi 24/02/2015 inclus
- 4<sup>ème</sup> cycle : du mardi 3/03/2015 au mardi 7/04/2015 inclus
- 5<sup>ème</sup> cycle : du mardi 28/04/2015 au mardi 26/05/2015 inclus
- 6<sup>ème</sup> cycle : du mardi 3/06/2015 au mardi 30/05/2015 inclus.

La rentrée ayant lieu le mardi 2 septembre 2014, ce mardi s'organisera autour de la présentation aux enfants des différents ateliers qui leur seront proposés tout au long de l'année.

Les élèves de maternelle, ayant un rythme différent, sont intégrés toute l'année au groupe multi-activités ; cela leur permet de conserver, tout au long de l'année, la même



personne de référence sur ce temps, tout en ayant accès à animations variées. Les plus jeunes ayant besoin de se reposer, pourront rester sous la surveillance d'une employée communale, selon les mêmes modalités que les autres jours.

Les groupes d'enfants seront constitués à la rentrée, en concertation avec l'équipe enseignante et les intervenants, dans l'objectif de permettre une dynamique de groupe favorable à ce temps ; ces groupes pourront être hétérogènes en termes d'âge. Le nombre d'enfants par groupe est fixé entre 12 et 14 (chiffre modulable en fonction des inscriptions).

La municipalité propose d'utiliser les locaux disponibles au sein de l'établissement scolaire (salle d'art plastique, salle d'évolution, bibliothèque) mais également des locaux municipaux (salle voutée de la mairie, salle de l'ancienne mairie, salle d'animation rurale).

## 2-Projets et intervenants :

Le groupe d'encadrement est constitué de trois intervenants extérieurs et de trois animateurs salariés du « Club des 8 ». La majorité d'entre eux sont titulaires du BAFA ou équivalence. Les six activités proposées sont toutes portées par un projet spécifique, défini ci-contre.

### **ATELIER D'EXPRESSION ORALE ET ECRITE « LES MOTS EN LIBERTE » :**

Dans cet atelier, il s'agit de laisser la pensée s'exprimer spontanément en jouant avec les mots afin de construire des idées, puis de créer un texte sous une forme littéraire, quelle qu'elle soit au fil de l'expression : poésie libre, textes poétiques, calligrammes, contes, nouvelles...

L'approche de cet atelier :

- Enrichissement et précision du vocabulaire
- Travail sur l'instant et sa spontanéité
- Apprentissage d'une écriture sans contrainte
- Simplification de l'expression écrite de sa pensée
- Transmission aux enfants d'un plaisir de l'écriture, accessible à chacun

La méthode :

- Trouver spontanément des mots en relation avec un thème choisi
- Noter les mots trouvés dans un ordre précis
- Choisir plusieurs mots trouvés pour construire et exprimer une idée
- Former un texte en utilisant les mots choisis

L'atelier allie expression orale et expression écrite. Il est proposé par un intervenant au parcours professionnel et personnel d'une grande diversité : retraité, ancien cadre financier chez Total, poète et écrivain, il est, entre autres, l'auteur d'un recueil de poésie

et membre d'une association de poètes. Cet intervenant encadre actuellement un atelier d'expression écrite dans un hôpital gériatrique et dans une maison de retraite.

### ATELIER THEATRE :

Au travers de cet atelier, il s'agit de créer une synergie entre le projet scolaire de l'instituteur et l'activité théâtre. Les objectifs sont donc :

- Développer le travail collectif et le respect de l'autre
- Appréhender la littérature par le jeu et prolonger l'apprentissage scolaire de façon ludique
- Travailler la mémoire, la concentration
- Apprendre à aimer les mots, les textes
- Développer le capital « confiance en soi » de chaque enfant
- Rompre les barrières de la prise de parole en public
- Découvrir le jeu, la mise en scène

Déroulement de l'atelier :

- Exercices d'improvisation : concentration, voix, gestuel, déplacements
- Découverte et travail du texte
- Jeu, travail des acteurs

L'intervenante est comédienne et présidente d'une troupe de théâtre.

### ATELIER ARTS PLASTIQUES :

Cet atelier est axé principalement sur le plaisir de créer au travers de diverses approches telles que :

- Des tableaux réalisés à partir de peintures acryliques et colle à papier peint
- La customisation de meubles
- La fabrication de mobiles et d'objets en terre, en lien avec la lecture d'un conte.
- La fabrication de toiles comme le faisait les artistes peintres, avec entoilage, préparation de la toile et réalisation collective d'une œuvre

Les travaux proposés sont donc divers, adaptés à l'âge des enfants et à leurs besoins et envies. Sont utilisés en majorité des matériaux de récupération ; les enfants sont incités à redonner vie à de vieux objets ou à apporter emballages papier, vieilles revues, cartons et autres...

L'atelier s'oriente vers divers objectifs ;

- Avoir du plaisir à créer, se permettre d'oser et d'être fier de sa réalisation
- Développer l'imagination

- Travailler à la réalisation d'une œuvre collective et donc apprendre à travailler ensemble
- Apprendre certaines techniques
- Découvrir des œuvres et des artistes

Son déroulement repose sur l'écoute des enfants, de leurs idées, leurs envies. A partir de là vont se faire des choix de création, d'utilisation de matériaux, d'apports de techniques.

L'intervenante est éducatrice spécialisée. Elle a suivi plusieurs formations et perfectionnements dans le domaine des arts et animé plusieurs ateliers, auprès de diverses populations : personnes souffrant de déficit intellectuel, adultes handicapés physiques, adolescents suivis dans le cadre de mesures au pénal, femmes accueillies en CHRS...Sa pratique personnelle en arts plastiques et peinture l'amène à travailler essentiellement avec l'acrylique et les encres, au travers d'une inspiration puisée dans le style abstrait et pop'art.

#### ATELIER SPORTS NOUVEAUX :

L'atelier se propose d'initier les enfants à des sports inconnus ou méconnus tels que :

- Le speedminton ; variante du badminton qui se joue sans filet
- Le Molkky ; jeu d'adresse d'origine Finlandaise dans lequel il faut renverser des quilles par un lancé de bâton de bois
- Le Petéca ; sport traditionnel au Brésil. Mélange de badminton et de volley-ball, le jeu consiste pour deux joueurs à s'échanger la *pétéca*, (sorte de gros volant formé de 4 grandes plumes) de part et d'autre d'un filet.
- Le Kin-Ball ; sport collectif créé au Québec. Il s'agit de servir un ballon, (de diamètre de 1,22 mètre (4 pieds) et 1kg) à l'une des équipes adverses de façon à ce que cette dernière ne puisse le réceptionner avant qu'il ne touche le sol.

Au travers de la découverte de nouveaux sports, l'atelier vise à :

- Favoriser l'échange et le partage
- Développer les capacités physiques de chacun en fonction de ses capacités
- Respecter des règles de jeux et les règles de sécurité
- Confronter les enfants à différentes situation : jeu d'équipe, duel, victoire, défaite
- Développer l'autonomie, la solidarité, l'esprit d'équipe
- Prendre confiance en soi à travers la pratique d'un sport
- Permettre aux enfants le dépassement de soi

L'intervenant est un animateur salarié du centre de loisirs « le Club des 8 », détenteur d'un BAFA.

### ATELIER ARTS DU CIRQUE :

A partir de la découverte de l'univers des arts du cirque et des différentes disciplines qui le composent, il s'agit de :

- Favoriser l'échange et le partage
- Développer les possibilités techniques et physiques en fonction des capacités de chacun
- Stimuler l'imagination, la créativité, le développement des sens, l'éveil de soi et de sa personnalité.
- Responsabiliser les enfants sur les choix d'apprentissage et la gestion du matériel
- Amener l'enfant vers une certaine autonomie et prise d'initiative
- Permettre la prise de confiance en soi et le dépassement de soi

L'atelier est animé par un animateur du « Club des 8 », détenteur du BAFA.

### ATELIER MULTIACTIVITES :

Cet atelier est encadré par un animateur du « Club des 8 », détenteur d'un BAFA. Outre la proposition de divers activités (jeux, activités manuelles, contes...), l'atelier se veut ouvert sur l'environnement local. Pour ce faire, il est ponctué d'interventions diverses de la part d'habitants ou d'associations des environs :

- L'association de chasse de Frontenas : partir à la découverte de la faune et de la flore
- Atelier de jardinage par un habitant
- Intervention autour de l'agriculture et la viticulture par des professionnels dans ce secteur
- Histoire du village par une habitante du village, comédienne dans une troupe de théâtre.
- « Apprendre à jouer à la boule lyonnaise » par un habitant du village, adhérent du club de boules de Frontenas

## IV-PILOTAGE DU PEDT

Le PEDT est sous la responsabilité de la municipalité. Son pilotage est confié au 2<sup>ème</sup> adjoint en charge des affaires scolaires et organisé à partir de la commission « vie scolaire ».

Animé par la municipalité, le PEDT est conduit en partenariat avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves, le personnel communal encadrant les temps périscolaires, la GEF, les intervenants prenant en charge les activités périscolaires.

### 1-Rôle et place des différents acteurs :

La municipalité anime le PEDT. Elle a donc la responsabilité d'organiser la mise en place et le déroulement des différentes interventions et de gérer le personnel en charge des temps périscolaires (personnel communal, intervenants).

Construit en concertation avec l'équipe enseignante, le PEDT se doit de s'inscrire en cohérence avec le projet d'établissement. Pour ce faire, une rencontre est notamment prévue à la rentrée scolaire pour permettre aux enseignants et intervenants de présenter leurs projets respectifs.

Une ou plusieurs personnes appartenant à la commission scolaire seront désignées comme interlocuteurs de référence pour toutes les demandes ou problèmes rencontrés par les différents acteurs (enseignants, intervenants, parents, personnel communal). La résolution des demandes et problèmes sera gérée par la commission « Vie scolaire », en concertation avec le maire de la commune.

Des rencontres régulières seront également instituées, par un ou plusieurs membres de cette commission, avec l'équipe d'encadrement des activités, afin de faire le point sur les besoins en termes de matériel, l'évolution du groupe d'activité, les difficultés rencontrées, les ajustements possibles, les demandes particulières... Il s'agit également de favoriser une dynamique de groupe et la création de projets communs à certains groupes d'activités.

Dès la rentrée 2014, chaque personne concernée par les temps et activités périscolaires sera informé de l'organisation générale et du déroulement des différents temps (modalités de rassemblement des élèves après les cours, répartition des différents groupes sur les activités, liste des élèves participant, liste des élèves inscrits à la GEF...). Ils seront également informés de la conduite à tenir en cas de problèmes ou d'urgence.

Les parents seront informés également des conditions et du déroulement des temps et activités périscolaires : à la fiche d'inscription transmise en début d'année scolaire, sera joint le règlement de fonctionnement des temps et activités périscolaires.

## 2-Modalités de pilotage :

La municipalité propose la mise en place d'un comité local de pilotage rassemblant un membre de l'équipe enseignante, un parent d'élève, un représentant de la GEF et du Club des 8, un employé municipal, un membre de la commission « vie scolaire ». Le comité de pilotage se réunira à chaque fin de cycle ( à ajuster, si besoin, en fonction de la réalité de terrain et des contraintes et disponibilités de chacun) afin de pouvoir faire un point régulier sur le déroulement des activités et d'une manière plus générale, l'organisation des temps périscolaires.

Chaque membre du comité sera donc chargé de transmettre le point de vue des différents acteurs mais également de restituer les réflexions du comité de pilotage à chaque groupe d'acteurs concernés.

## 3-Evaluation du PEDT :

Elle sera produite à partir du comité de pilotage. L'objectif de l'évaluation est de faire ressortir les points forts et ressources du PEDT mais également ses faiblesses et manques. A chaque trimestre, seront transmis les constats et modifications proposées par le biais du conseil d'école.